



DEPARTEMENT du JURA  
ARRONDISSEMENT de DOLE  
Canton de MONT SOUS VAUDREY  
COMMUNE de DAMPIERRE

## Arrêté communal n° 15/2026

### Arrêté de circulation

Madame le Maire de DAMPIERRE (Jura)

**VU** les articles L2212-2 et L2213-1 du code Général des Collectivités Territoriales  
**VU** le Code de la Route,  
**VU** les arrêtés formant le règlement général de police de la commune,  
**VU** la demande du service technique de la Commune, représentée par Mme VALENTIN Laure, Maire, dans le cadre des travaux sur voirie à la place Gaulard

**CONSIDERANT** que pour la bonne organisation de ces travaux, en agglomération sur le territoire de la commune de DAMPIERRE et afin d'assurer la sécurité des usagers, il convient d'interdire en journée la circulation à la place Gaulard en direction du parking de la Résidence du 8 rue de Dole.

## ARRETE

**ARTICLE 1** : La circulation sera interdite place Gaulard en direction du parking de la Résidence du 8 rue de Dole à DAMPIERRE, le lundi 23 juin, le mardi 24 juin, le mercredi 25 juin et le jeudi 26 juin 2026 aux horaires suivants : de 8h00 à 17h30. En dehors de ces horaires, la circulation pourra s'effectuer normalement.

**ARTICLE 2** : La signalisation réglementaire sera mise en place par les agents techniques de la Commune.

**ARTICLE 3** : Mme le Maire de DAMPIERRE, M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie d'Orchamps, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

DAMPIERRE, le 08 juin 2026.

Le Maire  
Laure VALENTIN

